Du nouveau en déchèterie : des filières de tri supplémentaires

**À compter du 1er juin, de nouvelles filières de tri vont être mises en place dans les déchèteries de Vendée. Les agents de valorisation, spécialement formés, joueront un rôle central en conseillant les usagers.**

La loi AGEC de février 2020 a prévu de créer de nombreuses filières à Responsabilité Elargie du Producteur entre 2021 et 2025. Autrement dit, lorsque le consommateur achète un meuble ou un objet, il paie une éco-participation qui contribue au recyclage futur de son bien.

C’est ainsi que sont apparues, il y a plusieurs années maintenant, de nouvelles bennes dans les déchèteries afin de trier ces déchets. Le nombre de filières de recyclage est grandissant, générant de nouvelles bennes et de nouvelles consignes pour les usagers en déchèterie.

A compter de juin, le tri se simplifie et se fera désormais par matière.

Pour faciliter cette transition, le rôle des agents de déchèterie, déjà essentiel, sera renforcé. Tous ont reçu une formation leur permettant de mieux appréhender les enjeux de ces nouvelles filières. Désormais, à son arrivée en déchèterie, l’usager sollicitera l’aide des agents de valorisation qui lui indiqueront où déposer ses déchets en fonction de leur nature.

Ce geste contribuera à optimiser la valorisation des déchets et à préserver nos ressources, un objectif majeur du syndicat de traitement des déchets, Trivalis.

**Avant de jeter, pensez au réemploi !**

Lorsqu'un objet n'est plus utilisé ou ne fonctionne plus, le premier réflexe est souvent de le déposer en déchèterie. Cependant, le réemploi, la réparation et la réutilisation sont des alternatives qui prolongent la durée de vie des objets.

Changeons nos habitudes ! Avant de les jeter, pensons à déposer les objets encore en bon état dans une recyclerie. Ainsi, au lieu d'être recyclés, ces objets auront une seconde vie. Cette démarche soutient l'économie sociale et solidaire du territoire tout en réduisant le volume des déchets à traiter.

Pour retrouver toutes les recycleries du territoire rendez-vous sur trivalis.fr.